



E-SOLIDARITÉS
L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/nouvelle-aquitaine/handicap/creation-dune-equipe-mobile-medico-sociale-personnes-handicapees-vieillissantes-phv-en>

Création d'une équipe mobile médico-sociale - Personnes handicapées vieillissantes (PHV) en Charente (16)

📅 Publié le 15 juin 2026

👤 De Uriopss Nouvelle-Aquitaine

HANDICAP

AAP

INFO NOUVELLE-AQUITAINE



L'ARS NA lance un AMI portant création d'une équipe mobile dédiées aux personnes handicapées vieillissantes en Charente afin de participer à la création d'une offre nouvelle d'accompagnement spécifique. L'équipe mobile aura pour vocation d'intervenir en appui des établissements et directement auprès des personnes (domicile).

Dans le cadre de la Conférence Nationale du Handicap (CNH) du 26 avril 2023, un plan national 2024-2030 a été lancé pour créer 50 000 solutions nouvelles et transformer l'offre médico-sociale. Il vise à renforcer les réponses dans les territoires les plus sous-dotés, à développer des solutions modulaires et inclusives, et à mieux adapter les accompagnements aux besoins individuels des personnes en situation de handicap.

En Nouvelle-Aquitaine, le Directeur général de l'ARS a priorisé trois publics adultes dont les jeunes adultes relevant de l'amendement Creton, les personnes handicapées vieillissantes et les personnes sans solution ou disposant d'une solution inadaptée.

Dans un contexte de tension sur les capacités (structures saturées, maintiens prolongés en IEM/IME), la fluidification des parcours devient un enjeu majeur pour prévenir les ruptures et garantir la continuité de l'accompagnement.

Afin d'anticiper les besoins liés à l'apparition de signes de vieillissement, de prévenir les risques de rupture de parcours mais également d'accompagner au plus près et en fonction des volontés et des choix des personnes, le schéma fixe comme objectifs prioritaires la nécessité d'anticiper les risques liés au vieillissement de la personne en situation de handicap et d'adapter l'offre médico-sociale en proposant une réponse graduée.

L'accroissement du public PHV nécessite la création de solutions nouvelles d'accompagnement qui constituent une des priorités du gouvernement.

Il s'agit par conséquent pour les opérateurs médico-sociaux des secteurs du handicap et de la personne âgée concernés de s'inscrire dans une démarche de responsabilité populationnelle et un partenariat territorial structuré (possiblement en plateforme de services) afin de proposer une palette d'offre coordonnée par territoire permettant une fluidité des parcours, dans le respect des choix de vie de la personne.

La création d'équipes mobiles dédiées aux Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) participe ainsi au développement d'une offre nouvelle d'accompagnement spécifique.

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/appele-manifestation-dinteret-2026-creation-dune-equipe-mobile-medico-sociale-personnes-handicapees>

